

La dimension européenne des luttes

24^{ème} congrès de l'UGFF

Pour la première fois, l'UGFF avait invité des représentants du syndicalisme européen à participer au congrès. Les délégués ont ainsi accueillis **Carola Fischbach-Pyttel**, secrétaire générale de la FSESP (fédération de la CES pour les services publics, dont l'UGFF est membre), **Roland Vansainle**, pour la CGSP de Belgique, **Manuel Fajes** pour les Commissions Ouvrières d'Espagne. Une camarade de la CGIL d'Italie a par ailleurs été empêchée au dernier moment. Un débat interactif s'est tenu avec nos invités sur le thème : *fonction publique, services publics et enjeux européens*, débat auquel ont également participé les quatre représentants de la CGT dans les instances de la FSESP (Lise Bouveret de la fédération des Services publics -comité des administrations locales-, Françoise Geng de la fédération de la Santé -comité de la santé-, Claude Pommery de la fédération mines-énergie -comité eau/énergies/ déchets-, Jean-Louis Butour de l'UGFF -comité des administrations d'Etat-), ainsi que Maryse Dumas, secrétaire confédérale de la CGT.



Carola FISCHBACH-PYTTEL
secrétaire générale de la FSESP

« CONSTRUIRE DE NOUVELLES SOLIDARITES DURABLES »

« ... votre 24ème Congrès ... intervient dans un climat politique très tendu. J'espère que le succès de votre manifestation la semaine dernière contre le Contrat Première « 1ère embauche » amènera le gouvernement à retirer son projet. En Allemagne, dont je suis originaire, le syndicat Verdi entame sa 5ème semaine de grève dans le secteur public contre l'allongement du temps de travail.

Ainsi, la dimension européenne se trouve au cœur même de la réflexion et de l'action syndicale. Quels sont les objectifs de notre fédération européenne ?

- *Défendre et promouvoir des services publics de qualité pour les citoyens d'Europe,*
- *Créer les conditions nécessaires pour plus de justice sociale et d'un développement durable. Je partage l'avis de Bernard Thibault lorsqu'il refuse que le droit social ne se forge qu'au travers du droit de la concurrence.*
- *Promouvoir le dialogue social pour parvenir à la signature de conventions collectives européennes au niveau sectoriel.*

Notre priorité est claire : nous voulons un cadre juridique européen sur les services publics mettant en avant les besoins des citoyens et les droits des salariés du public.

Il ne s'agit pas de définir l'organisation des services publics dans chaque pays membre. La notion de service public à la française avec son assise quasi constitutionnelle est différente de la notion allemande ou encore nordique. Mais les besoins des citoyens sont eux très similaires !

L'obsession ultra-libérale d'ouverture au marché de la Commission avec le soutien des gouvernements, est incarnée de manière « pure et dure » par le projet de directive « services », dite « Bolkestein » ...

En considérant les services publics comme de simples marchandises, le projet initial remet en cause toute possibilité de cohésion sociale et territoriale ...

Nous avons d'emblée... demandé son retrait. Ce que la Commission a toujours refusé de faire, contrairement à ce que certains ont voulu faire croire.

Je crois que nous n'avons jamais autant manifesté contre un projet de directive. La dernière Euromanif à Strasbourg le 14 février dernier a rassemblé plus de 50 000 militants y compris de Pologne !

Où en sommes-nous ?

L'abandon du « principe du pays d'origine » qui aurait généralisé le dumping social dans les services, l'exemption du droit du travail, des soins et de la santé, des services sociaux et du logement social du champ de la directive sont de réelles avancées.

Mais il n'y a, pour autant, pas matière à triompher ni à crier victoire.

La revendication portée par la CES et défendue becs et ongles par la FSESP et ses affiliés, telle que la CGT, de « l'exclusion » de l'ensemble des Services publics n'a pas été complètement prise en compte.

Enfin, le texte voté prétend que les états membres sont libres de définir tel ou tel service public et, par-là même, de les tenir à l'écart des règles communautaires de la concurrence. En réalité, les états membres ne sont plus libres de faire ce choix. C'est la Cour de justice et la Commission qui en ont les pouvoirs.

Après l'ouverture à la concurrence des monopoles publics dans les secteurs de l'énergie, des transports, de la poste, le glissement s'effectue maintenant vers les mutuelles complémentaires, les services de la santé. La Commission, avec le soutien des gouvernements, accélère

l'ouverture à la concurrence de tous les services.

Avec ce vote au Parlement, le processus n'est pas achevé... Il faut aller plus loin pour assurer la protection et l'avenir de tous les services publics, obtenir l'application sans ambiguïté des conditions sociales du pays d'accueil.

D'ici là, il nous faut renforcer la pression sociale... Il s'agit aussi de passer à un cap de mobilisation autour de propositions syndicales alternatives.

C'est pourquoi la FSESP va organiser, avec les syndicats de tous les pays européens, une campagne pour des services publics de qualité en Europe, qui sera lancée les 20 et 21 avril prochains... il s'agit bien pour nous d'une proposition alternative au « tout marché » !

L'emploi, la protection sociale, le pouvoir d'achat, une formation qualifiante, des prestations sociales complémentaires de qualité, sont des priorités pour les femmes et les hommes. De réelles négociations collectives sont aussi à mettre en place dans la fonction publique.

Gageons que la FSESP sera cet outil qui permettra de mobiliser, de rassembler et de construire de nouvelles solidarités durables répondant aux besoins des peuples de l'Europe. Nous ne pouvons laisser l'Union européenne sombrer dans une zone de libre échange dont la dimension sociale serait l'enfant pauvre. Nous devons agir ensemble. »

Royaume Uni :

Un million d'agents publics en grève pour la défense de leurs retraites

Neuf syndicats représentant les salariés des principaux services publics locaux et régionaux ont entamé une action pour la défense de leurs pensions. Avec une journée de grève nationale le 28 mars, suivie d'un programme d'actions au plan local et de nouvelles actions nationales.

Le refus annoncé par les employeurs publics (gouvernement et collectivités) d'apporter les financements nécessaires à la pérennité du système de pensions des agents publics locaux a provoqué la colère. Ce projet aurait pour conséquence une réduction drastique des pensions de dizaines de milliers d'agents.

Aujourd'hui, 75 % des pensions mensuelles versées par ce régime sont inférieures à 552 €.

73 % des agents visés par la réduction sont des femmes dont 60 % travaillent à temps partiel. La moyenne actuelle des pensions qu'elles perçoivent est de 180 € par mois !

Motion du congrès aux salariés des services publics allemands en lutte

Les délégués des syndicats CGT des salariés de la Fonction publique d'Etat (UGFF) réunis en congrès national à Nice du 13 au 17 mars 2006 réaffirment (1) leur soutien et leur solidarité aux travailleurs des services publics d'Allemagne et à l'action conduite par leur syndicat Ver.Di.

Les mises en cause des garanties conquises par les salariés se multiplient dans les pays de l'Union Européenne : temps de travail, principe du contrat à durée indéterminée, mais aussi salaires et protection sociale.

En Allemagne, en France, dans d'autres pays d'Europe les salariés se mobilisent pour que soient respectés leur droits d'aujourd'hui et conquérir de nouvelles garanties sans lesquelles l'Europe de demain n'aurait pas de sens. L'UGFF-CGT vous assure de son soutien et fera tout pour renforcer les convergences entre les salariés de nos pays.

(1) une première motion de soutien avait été envoyée dès le 21 février par les fédérations CGT de la Fonction Publique.



Roland VANSAINGELE
pour la CGSP (FGTB)

**« ENSEMBLE
NOUS SERONS
PLUS FORTS »**

« ...Notre secteur [Roland Vansaingele est secrétaire général de la branche « administrations » équivalant aux secteurs couverts par l'UGFF] est confronté, comme nombre de services publics, à des tentatives de privatisation. Celle-ci prend des formes diverses, comme l'externalisation, avec des transferts de missions au privé ; mais aussi plus pernicieuses, avec un recours de plus en plus important à des personnels non statutaires, contractuels et précaires. L'équivalent de ce que vous appelez « fonction publique d'Etat » en France, est, en Belgique, sous l'autorité de six gouvernements : le gouvernement fédéral ..., trois gouvernements régionaux... et deux gouvernements communautaires Ceci fait que les différents statuts n'ont plus en commun que des principes généraux. Notre secteur est l'équivalent de votre UGFF car il représente l'ensemble des ministères (fédéraux, communautaires et régionaux). Cette situation nous conduit à un grand souci de cohérence et d'unité. Contrairement à la volonté de certains politiques, il est important que nous ne tombions pas dans la division qui ne profite qu'à l'autorité, pas aux travailleurs. La CGSP a appuyé la CGT lors de son entrée à la FSESP. Nous estimons que la défense des services publics doit aussi être conduite au niveau européen. Trop de réformes nationales sont conduites sous couvert de directives européennes en vue d'avoir de moins en moins de services publics. Dès lors, le combat au niveau européen prend toute son importance. Même si, parfois, entre organisations syndicales de nos différents pays nous pouvons avoir des divergences tenant à l'histoire de chacun, il nous faut savoir les dépasser face aux enjeux qui se présentent. Ensemble, nous serons plus forts afin de faire reculer l'Europe du capital et progresser l'Europe des travailleurs vers plus de justice sociale. »

Manuel FAJES
pour la FSAP-CC.OO

**« NOS PROBLEMES
SONT SEMBLABLES
AUX VOTRES »**



« ...Le slogan de notre récent congrès (NDLR : cf. notre précédente édition) a été : « des services publics de meilleure qualité, des services publics plus démocratiques ». C'est un slogan semblable au votre, parce que les problèmes de la fonction publique sont semblables dans toute l'Europe. Nous étions à la manifestation de Bruxelles l'an dernier contre la directive Bolkestein et à celle de Strasbourg en février. Avec vous, nous défendons l'Europe des citoyens, pas celle du capital. Nous estimons indispensable une directive cadre qui mette les services publics hors du champ commercial. Dans vos documents, vous parlez de la défense du statut de la fonction publique. En ce moment, après 30 ans de démocratie, nous sommes en phase de négociation du premier statut de la fonction publique en Espagne. Vous revendiquez un salaire minimum de 1500 euros, nous demandons un salaire minimum de 1000 euros pour aujourd'hui. Vous demandez le maintien du pouvoir d'achat, c'est un objectif historique de notre syndicat CC.OO, que nous avons obtenu en 1994 et que le précédent gouvernement de droite a remis en cause. L'autre grand problème auquel nous sommes confrontés, ce sont les privatisations des services publics. Vous êtes en pleine action contre le CPE, j'espère vivement que vous allez gagner ce combat et je vous souhaite bonne chance dans vos luttes... »

Actu.

- Ne pas s'arrêter en si bon chemin* p 2
- Fonction publique : et maintenant ?* p 3
- Les pieds dans le plat* p 6
- Conseil supérieur* p 12

Service public

- Un 10 juin de convergences* ... p 8
- La prison, outil de régulation de l'exclusion sociale ?* p 10

Le Dossier

- La fin du CPE* p 15

Vie syndicale

- Relaxe pour les 4 otages du MEDEF* p 19
- Elections professionnelles* p 20
- 3 questions à ... Frédéric Imbrecht, Fédération Mines et Energie* ... p 26

Protection sociale

- RAFP : CA du 30 mars* p 21
- Retours sur la PSC* p 22

Congrès

- " Inventaire "* p 24

Zig-zag dans le droit

- La saisie sur rémunération* p 27

Europe

- 24ème congrès de l'UGFF La dimension européenne des luttes* p 29

Photos du dossier : Bapou Shoo

Rédaction : UGFF
263 rue de Paris - Case 542
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.48.18.82.31 Fax : 01.48.18.82.11
Mél : ugff@cgt.fr — Site : www.ugff.cgt.fr
Directeur de la publication :
Bernard Branche
N° Commission Paritaire : 0907 S 06197
Prix : 1,5 €



Réalisation :
4, rue Saint Lubin - 45300 Yèvre-le-Châtel
Publicom91@wanadoo.fr
Tél. : 02 38 32 50 06 - Fax : 02 38 32 50 07